

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET
DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 OUAGADOUGOU 03

Tel. : 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Ouagadougou, le 21 JUL 2025

Communiqué n°2025- 119 /MESRI/SG/UJKZ/P

Portant ouverture, au Département de Sociologie de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines (UFR-SH), d'un test de recrutement de candidats en première année du Master en Santé Communautaire Session 2025-2026

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs, qu'il est ouvert, au Département de Sociologie de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines (UFR-SH), un test de recrutement de candidats en première année du Master en Santé Communautaire au titre de l'année universitaire 2025-2026.

1. Conditions de candidature

Peuvent y prendre part, les titulaires d'une licence ou tout autre diplôme équivalent en Sociologie, Anthropologie, Psychologie, Economie, Géographie, Histoire, Démographie, Sciences politiques, Santé publique des universités publiques et privées du Burkina Faso, de la zone UEMOA et hors UEMOA.

2. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée au président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du diplôme de licence ou équivalent et des relevés de notes ;
- une lettre de motivation ;
- un projet de recherche : objet de recherche/question de recherche, hypothèses de travail, choix du terrain, aspects méthodologiques, quelques références bibliographiques (05 pages) ;
- un curriculum-vitae de 2 pages (diplômes, formations complémentaires) daté et signé ;
- une attestation de travail pour les salariés ;
- une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité.
- la quittance de paiement des frais de dépôt des dossiers de quinze mille cinq cent (15 500 f CFA) francs CFA.

3. Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme CampusFaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **mercredi 23 juillet au 26 septembre 2025 à 23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) (s'il y a lieu) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossier qui s'élèvent à quinze mille cinq cent (15 500) francs payables sur la plateforme CampusFaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money en précisant « **Santé Communautaire** ».

4. Frais d'inscription et de formation

Frais d'inscriptions administratives

	Ressortissants de la zone UEMOA		Ressortissants hors zone UEMOA
	Sous régime étudiant	Sous régime salarié	
Frais d'inscription	16 500 FCFA/an	51 500 FCFA/an	252 000 FCFA/an
Frais de laboratoire	300 000 FCFA en M1 et 300 000 FCFA en M2	500 000 FCFA en M1 et 500 000 FCFA en M2	750 000 FCFA en M1 et 750 000 FCFA en M2

Les droits d'inscription sont perçus chaque année et doivent être entièrement versés avant le début des cours.

Le nombre de places disponibles : **30 personnes**.

Les dossiers de demandes d'inscription sont reçus au **Pool secrétariat de l'UFR-SH** du **mercredi 23 juillet au 26 septembre 2025**.

Début des cours le **06 octobre 2025**.

P/le Président et par délégation
Le Vice-Président chargé des Enseignements et des
Innovations Pédagogiques



Ampliations :

- VP/EIP
- DAOI
- DSI/Point focal CampusFaso
- AC
- UFR/SH
- Large diffusion